

Formulaire d'évaluation

Ces informations demeureront confidentielles et nous permettront de faire vivre à votre enfant une expérience de TDJ réussie !

Dans le cas où votre enfant fréquenterait le TDJ de Scott seules les informations pertinentes seront divulguées à son moniteur afin de permettre de meilleures interventions.

Complétez les sections qui sont applicables à votre enfant et retournez le formulaire complété avant le 3 mai 2023 via l'adresse courriel suivante : loisirs@municipalitescott.com.

*Il est à noter que cette fiche n'est pas une fiche d'inscription, donc ne constitue pas l'inscription officielle de votre enfant.

IDENTIFICATION DE L'ENFANT

Prénom et nom :
Nom de famille :
Date de naissance :
Âge le 28 juin 2023 :
Prénom et nom PARENT :
Téléphone :
Courriel :
Adresse :

Afin de bien évaluer les besoins particuliers de votre enfant, et, le cas échéant, lui fournir une aide adéquate et suffisante, pouvez-vous nous dire quels sont ses besoins pour :

Communiquer :
Manger :
Aller aux toilettes :
Déplacement :
Comportement :
Autonomie :
Besoin lors d'activités spéciales/sorties :
Général :

Considérant que nous passons beaucoup de temps à la piscine municipale, est-ce que votre enfant a des besoins particuliers dans la piscine? _____

Est-ce que vous nous autorisez à communiquer avec l'école pour connaître les besoins de votre enfant? OUI NON

Si oui, quel est le nom de l'enseignant de votre enfant et quelle école primaire fréquente-t-il :

Est-ce que votre enfant bénéficie de services extérieurs à l'école comme le CRDP, le CRDI ou un autre service? OUI NON

Si oui, est-ce que vous nous autorisez à communiquer avec ses intervenants afin d'avoir un portrait de ses besoins? OUI NON

Si oui, quel est le nom de l'intervenant qui côtoie votre enfant ainsi que le numéro de téléphone pour le rejoindre : _____

Il est important de noter que suivant l'évaluation individuelle qui sera faite des besoins particuliers de chaque enfant, la Municipalité de Scott pourrait ne pas être en mesure d'accommoder l'enfant en raison de ses besoins particuliers si les mesures d'accommodement requises représentent des contraintes excessives pour la Municipalité. Il en est ainsi si l'admission de l'enfant nécessite la mise sur pied d'une programmation parallèle sur mesure ou si son admission créait un risque excessif pour sa sécurité ou celle des autres enfants.

Dans le cadre de l'évaluation, il sera pris en considération le niveau de soutien requis par chaque enfant et **sa capacité à participer activement aux activités régulières de son groupe**, à la lumière de la mission du Terrain de jeux.

Dans cette limite, la Municipalité de Scott demeure toutefois dédiée à envisager et à mettre en œuvre tous les accommodements possibles en accord avec sa mission, ses ressources financières et humaines et le respect des droits de tous participants au Terrain de jeux, notamment celui à la sécurité.